



RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2008

1^{er} JANVIER – 31 DECEMBRE 2008

Les travaux de clôture d'exercice de la comptabilité d'Act Up-Paris ont été confiés au cabinet d'expertise comptable MDA, 40 bis rue Cardinet, 75017 Paris, en la personne de Cédric DUMONT. Dans le cadre de sa mission, il a fourni les états financiers et les comptes annuels, a ajusté la comptabilité de l'association et a vérifié les principaux comptes d'emploi destinés à nos financeurs.

Les comptes de l'association ont également été certifiés par le Cabinet Euclide Expertise en tant que commissaire aux comptes.

L'exercice comptable a commencé le 1^{er} janvier 2008 et s'est achevé le 31 décembre 2008 ; il fait apparaître **un déficit de 53 618 € pour un total des produits de 702 312€ et un total des charges de 755 929 €**. Il est proposé à l'assemblée générale des membres d'Act Up-Paris de combler ce déficit par l'utilisation d'une partie des réserves constituées par les bénéfices des exercices précédents. **Après apurement du déficit, le montant des réserves de l'association sera de 26 246 €.**

Précisions relatives au bilan 2008

Les produits constatés d'avance correspondent aux subventions reçues pendant l'exercice mais dont les actions qu'elles financent sont reportées à l'exercice suivant, il est nécessaire de les reporter elles aussi. 84 580 € de subventions reçues sont donc retranchés de l'exercice 2008 :

- Pour 17 620 €, le solde la subvention INPES pour la création du guide *Sida, des bases pour comprendre* qui sera finalisé en 2009;
- Pour 2 167 €, la partie de la subvention *Protocoles* de l'ANRS versée en 2008 mais utilisable sur 2009, la convention courant du 1^{er} février 2008 au 31 janvier 2009.
- Pour 22.000 €, la subvention du groupement régional de santé publique d'Ile-de-France pour la réalisation du guide *Sida, le guide des droits sociaux*.
- Pour 1 500 €, la subvention de la Région Ile de France bi annuelle (3 000 € pour les exercices 2008 et 2009)
- Pour 35 000 €, la subvention Réact Up de l'INPES est à cheval sur les exercices 2008 et 2009 et sera consommée en 2009.
- Pour 6 293 €, correspondant à la part des actions Réact Up subventionnées par le Sidaction en 2008 et qui seront lancées en 2009.

Les pages qui suivent présentent une analyse détaillée du compte de résultat de l'exercice 2008.

Les produits

Le total des produits pour l'année 2008 est de **702 312 €** contre un montant de 637 094 € en 2007. Ce montant correspond à la somme des produits d'exploitation, des produits financiers et des produits exceptionnels.

1. Les ventes de produit et de prestation

Le chiffre d'affaires 2008 d'Act Up-Paris s'élève à 16 278 € contre 11 663 € en 2007.

1.1. Ventes de produits Act Up-Paris

La vente de tee-shirts et de badges a rapporté 14 008 € en 2008 contre 5 477 € en 2007. Cette augmentation est due à l'efficacité du groupe Événementiel qui en 2008 a organisé de nombreux stands lors de concerts, festivals ou soirées. La présence d'un stand au village des associations lors de la conférence internationale sur le sida de Mexico a répondu aux attentes en rapportant plus de 4 000 €.

Néanmoins, les effets bénéfiques de cette augmentation de la visibilité de l'association ne doit pas masquer la baisse notable de la vente de tee-shirts par correspondance qui diminue de moitié en 2008 puisqu'elle n'a généré que 1 352 €.

1.2. Abonnements aux revues

Les abonnements à *Action* ont rapporté 692 € contre 961 € en 2007.

La revue *Protocoles* est diffusée à titre gratuit. Toutefois, une participation facultative aux frais de port est proposée, notamment dans les cas d'abonnements en nombre qui n'ont pas vocation à atteindre directement les malades, premiers destinataires de la publication (abonnements des laboratoires pharmaceutiques privés, par exemple). Cette participation s'est élevée en 2008 à 698 € contre 460 € en 2007.

Malgré un travail important de rationalisation des publications par la salariée en charge de la diffusion, le poste des abonnements reste difficile à pérenniser

1.3. Autres produits annexes

Les 870 € qui figurent sur cette ligne regroupent principalement les sommes reçues pour différentes interventions de militantEs auprès d'institutions, de centres de formation, de laboratoires pharmaceutiques... Ces interventions restent variables en nombre et sont le fruit des opportunités qui naissent de l'exercice de nos activités. En 2007 elles avaient généré 4 765 €.

2. Les subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation affectées à l'exercice s'élèvent à 525 542 € contre 458.636 € en 2007 (voir tableau de gestion des subventions annuelles annexé au bilan). Cette augmentation est le résultat d'une nécessité d'accompagner l'augmentation de l'activité de l'association et d'une volonté de diversifier le financement public. Toutefois l'augmentation des subventions privées est plutôt le fruit de nos difficultés à atteindre les objectifs de cette volonté.

2.1. Les subventions privées

2.1.1. Sidaction

En 2008, nous avons obtenu de la part de Sidaction une subvention totale de 160 498 € contre 146 411 € en 2007. Il ne s'agit pas là d'une augmentation du montant des subventions mais de l'augmentation du nombre des conventions :

Convention de Financement des Associations Partenaires

- 34 950 € pour la revue *Protocoles* ;
- 5.320 € pour les Réunions Publiques d'Information ;
- 15 520 € pour les permanences et le plaidoyer pour les droits des malades ;
- et 69 110 € pour les frais de structure.

Convention de Financement Appel à Projets Milieu Carcéral

- 18 598 € pour le plaidoyer Prison

Convention de Financement Appel à Projets Prévention Gay

- 17 000 € pour le lancement du projet de re-mobilisation des gays sur la prévention « Réact Up »

Le projet « Réact Up » ayant démarré en fin d'année, les dépenses affectées à son lancement seront à cheval sur les exercices 2008/2009, 6 293 € des 17 000 € de subvention sont donc reportés en 2009 par le biais d'un Produit Constaté d'Avance (cf. Page 1).

2.1.2. Les laboratoires pharmaceutiques

Les subventions de l'industrie pharmaceutique dans le domaine du VIH/sida s'élèvent cette année à 56 500 contre 67 184 € en 2007.

La stratégie de rencontre des laboratoires a été incomplète et tardive en 2008, elle a produit un montant de subvention cette année encore réduit. Nous constatons que les laboratoires changent leur méthode de soutien aux associations, se montrant de plus en plus exigeant sur l'affectation des subventions alors que l'association entend en garder la maîtrise. Une nouvelle stratégie de présentation de l'association permettant d'augmentation des subventions des laboratoires est à l'étude pour 2009.

2.1.3. Monsieur Pierre Bergé

Cette année encore, Monsieur Pierre Bergé, reste l'un des trois plus importants soutiens financiers de l'association. L'anticipation de difficultés financières en milieu d'exercice nous a obligé à en l'informer. Aussi c'est avec beaucoup de générosité qu'il a bien voulu doubler sa subvention 2007 en la portant à 100 000 €.

La fidélité de Monsieur Pierre Bergé nous a fait prendre conscience qu'une stratégie d'approche de « grands donateurs » était maintenant nécessaire pour assurer une indépendance financière à l'association et elle sera mise en œuvre en 2009.

2.2. Les subventions publiques

Dans la continuité des trois derniers exercices, cinq financeurs publics ont subventionné Act Up-Paris. La volonté du groupe en 2008 était d'augmenter et de diversifier le volume des subventions publiques qui sont passées de 183 041 € à 214 837 €. Cette augmentation est toutefois insuffisante pour financer l'augmentation des dépenses que l'association a générées.

2.2.1. Le ministère de la Santé et des Sports (Direction générale de la Santé)

Le ministère de la Santé et des Sports nous a alloué, pour l'année 2008, une subvention d'un montant total de 125.000 € contre 104.000€ en 2007. Cette augmentation est due à l'élargissement des projets à financer puisque nous avons remplacé la demande de financement du plaidoyer pour les co-infectés hépatites par celui du plaidoyer prison ainsi que par le projet Réact Up.

Cette subvention supporte donc sur nos actions de recueil et de diffusion d'information auprès des malades :

- activité de la commission Traitements & Recherche ;
- Réunions Publiques d'Information ;
- édition de la revue *Protocoles* ;
- conception du site internet de re-mobilisation des gays vers la prévention « Réact Up » ;
- plaidoyer contre l'épidémie dans la population carcérale.

2.2.2. L'Agence Nationale de Recherches sur le Sida

Cette année, l'ANRS a reconduit une subvention d'un montant total de 13.000 € pour l'impression et les frais annexes de *Protocoles*.

Cette année encore, la subvention est à cheval sur deux exercices, nous avons donc réintégré le Produit Constaté d'Avance 2007, pour 1 083 €, et reporté un Produit Constaté d'Avance 2008 pour 2 167 €. La subvention totale de l'ANRS pour 2008 est donc de 11 917 €.

2.2.3. L'Institut National de Prévention et d'Education à la Santé

Une subvention de 50.000 € nous a été accordée en 2005 pour la réalisation d'un guide sur les savoirs fondamentaux concernant l'infection par le VIH (*Sida, des bases pour comprendre*). Ces fonds n'ayant pas été utilisés en 2006 ils avaient été portés au passif en produits constatés d'avance. Aussi, une partie des dépenses afférentes à ce projet ayant été consommée en 2007 et en 2008, nous avons reporté en 2009 le reliquat qu'il reste encore à consommer en 2009 (17 620 €).

2.2.4. Groupement Régional de santé public

Le Groupement Régional de Santé Publique nous a accordé deux subventions, l'une de 15.000 € pour la réalisation des RéPIs sur 2008, l'autre de 6.000 € pour le fonctionnement du plaidoyer pour les droits des malades.

Les dépenses afférentes aux Guide des droits sociaux n'ayant pas encore pu être engagées en 2008, nous l'avons une fois de plus reportée en 2009 par le biais d'un Produit Constaté d'Avance(22 000 €). La publication du guide est engagée pour la mi-2009.

2.2.5. La ville de Paris

La ville de Paris a maintenu sa subvention de 35.000 € accordée en 2007. Cette subvention finance les actions suivantes :

- *Action = Vie* : 3 095 €
- Permanences et plaidoyer pour le droit des malades : 14.000 €
- RéPI : 8124 €
- Charge indirecte de structure : 9 781 €

3. Les dons

Le montant total des dons en 2008 est de 70 693 €, il représente un fléchissement dans l'accroissement constant que nous avons connu depuis 2004 et qui avait culminé à 92 268 € en 2007.

3.1. Les dons permanents

Une partie des dons versés à notre association est constituée par des prélèvements mensuels automatiques ou des virements postaux mensuels. En progression par rapport à 2007 (35 651 €), ils ont atteint 37 269 € cette année alors qu'ils plafonnaient depuis plus de trois ans aux environs de 32.500 €.

Ce mode de financement a été détecté comme primordial pour l'association, dès la mi-2008 il a été repensé et un travail de fidélisation et de recherche de donateurs a été mis en place. Ses effets sont attendus en 2009.

3.2. Les dons occasionnels et exceptionnels ; l'appel à dons du 1^{er} décembre

Le montant total de ces dons est de 30 823 € en 2008 contre 54.099 € en 2007. Ce montant comprend les collectes des réunions hebdomadaires, les collectes pendant les manifestations ou les soirées au profit d'Act Up-Paris, le produit de l'appel à dons envoyé à l'occasion du 1^{er} décembre et les dons spontanés.

La forte diminution s'explique principalement par le fait que les deux soirées que nous avons organisées, *Un étrange Printemps* et *Protocole Club* ont été des échecs financiers et n'ont généré que 2 000 €. L'absence de don conséquent, comme celui des droits d'auteur de Jean-Daniel Cadinot, dont nous saluons la mémoire explique aussi cet écart. Toutefois, la mise en place d'une nouvelle stratégie de fidélisation dans le cadre de l'appel à dons du 1^{er} décembre 2008 a porté ses fruits puisque ce dernier a dépassé le montant de 2007 et atteint 11 601 €.

3.3. Les cotisations

Notre association comptait 129 adhérents en 2008 contre 115 en 2007, le montant total des cotisations est de 2.600 €.

4. Les transferts de charges et Reprises de provisions

Ces comptes regroupent les frais de port sur la vente de Tee shirts ou l'envoi de documents, les recettes de la mise à disposition des boissons et du café au local, ainsi que les sommes reversées au titre des formations suivies par les salariés de l'association ou des contrats subventionnés (emplois aidés) ainsi que l'administration pour autrui d'association.

Le montant total des transferts de charges est de 88 084 €, l'accroissement notable par rapport à 2007 (12.120 €) est principalement dû aux nouveautés suivantes :

- Aide à l'emploi pour le poste de l'administrateur technique et financier : 9 673 €
- Aide à l'emploi pour la formation de l'ancienne administratrice : 1 586 €
- Administration salariale du coordinateur du TRT5 : 49 888 €
- Reprise de la provision du procès Chiland : 500 €

5. Les produits exceptionnels

Cette année, aucun produit exceptionnel à noter

Les charges

Le total des charges s'élève pour cet exercice à **755 929 €**, soit une nouvelle augmentation de 21,5 % par rapport à l'exercice 2007 (621.806 €). Cette augmentation est surtout le reflet de l'accroissement de l'activité.

1. Les charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation s'élève à 735 556 € contre 610 071 € en 2007 (+ 20,5 %).

1.1. Les achats de marchandises et variations de stocks

Ce poste comprend l'achat de Tshirts pour 3.259 € (3 735 € en 2007).

L'augmentation des ventes de tee-shirts, liée à la volonté de solder les collections qui commencent à dater ont fortement baissé le stock de marchandises.

1.2. Les charges externes

Elles constituent 40 % des charges totales de l'association et recouvrent un ensemble très divers de dépenses. Nous présentons ci-dessous les postes les plus importants.

Loyer et charges locatives

Au total, les frais afférents à la location du local représentent une dépense de **66 136 €** (59 884 € pour le loyer et 6.252 € pour les charges locatives). Ce poste représente 8,7 % des charges totales, cela reste donc un poste très important même si sa valeur diminue proportionnellement du fait de l'augmentation de la masse salariale.

Les dépenses d'énergies

Les dépenses d'énergie (gaz et électricité) ont augmenté cette année : à 3.931 € (3 282 € en 2007) elles sont dans la moyenne des exercices précédents.

Communications

Téléphone et Internet

Les frais de communication (téléphone et Internet) s'élèvent cette année à 9 390 € en baisse par rapport à 2007 (11.380 €). La souscription de contrats spécifiques (une ligne dédiée aux appels sur portables), l'utilisation scrupuleuse des Box (gratuité sur les lignes fixes) ont permis cette baisse.

Frais postaux

Les frais d'affranchissement, hors mailings *Protocoles*, *RéPI*, *Action = Vie* et *Action*, s'élèvent à 6 080 € contre 5.933 € en 2007 et 6.032 € en 2006, dans la moyenne des exercices précédent

Photocopies générales, affiches et stickers

Au total, 2 110 € ont été consacrés à ces dépenses au cours de cet exercice, contre 5 641 € en 2007. Cette baisse est due au fait que nous n'avons fait qu'une campagne d'affichage en 2008 et que les stickers de la marche des fiertés ont été pris en charge par notre association partenaire.

Publications

L'édition des revues *Action*, *Protocoles* et des fiches *Action = Vie* entraîne divers coûts : frais d'impression, fournitures, mailing, location de voitures pour la distribution. Nous ne présentons ci-dessous que les postes les plus importants, soient l'impression et la diffusion.

Action

La réalisation de 5 numéros d'*Action* (contre 6 en 2007) a coûté 20 172 € (contre 28.104 € en 2006) :

- 13 713 € de frais d'impression contre 19 927 € en 2007 ;
- 6 459 € de frais postaux contre 8.177 € en 2007.

Protocoles

La réalisation de 5 numéros de *Protocoles* (tirés à 20.000 exemplaires) a coûté 55 389 € :

- 27 788 € de frais d'impression contre 25.939 € en 2007 ;
- 27 601 € de frais postaux contre 27.890 € en 2007.

Une légère augmentation des frais d'impression est constatée, elle est dans la lignée de l'augmentation générale des services que nous avons détecté en 2008.

Action=Vie

De nouveau, nous avons produit 4 numéros en 2008. Ils ont été inclus dans les numéros d'*Action* et ont aussi fait l'objet d'envois directs.

Les frais postaux et d'impression de ces quatre numéros a coûté 4 658 € :

- 2 638 € de frais d'impression (4.492 € en 2007) ;
- 2 020 € de frais postaux (2.144 en 2007) .

RéPis

L'organisation des Réunions Publiques d'Information entraîne divers coûts : location de la salle, impression et mailing des affiches et flyers, impression des dossiers et comptes-rendus, défraiement des déplacements des intervenants ainsi que les salaires nécessaires à leur organisation. Au total, les cinq RéPis ont coûté (charges salariales comprises) 49 700 € ce qui correspond à une augmentation par rapport au coût de 2007, où nous avons dépensé 45 727 €. Cette augmentation est due à une masse salariale plus forte, en 2008 toutes les transcriptions par écrit ont été payées ainsi qu'à des coûts d'impressions plus fort du fait de l'augmentation du nombre des participants.

Missions

Avec un montant total de 30 891 €, les frais de missions continuent de croître (23.583 € en 2007). Ils sont le signe d'un accroissement de l'activité en 2008, principalement pour la commission Internationale qui a fait de nombreux déplacements et de la capacité de l'association d'envoyer 12 militants à Mexico pour la conférence internationale sur le sida.

Présence lors de grandes manifestations

Notre présence lors de grandes manifestations comme la Marche des Fiertés LGBT ou le 1^{er} décembre entraîne des frais de location de matériel et d'achat de fourniture pour un coût total de 5 406 € contre 6.615 € en 2007. La baisse en 2008 est due à la prise en charge par l'association Aides de la location du camion puisque nous défilions ensemble.

1.3. Les salaires et charges sociales

Les salaires et les charges afférentes (taxes sur les salaires, formation continue et charges sociales) représentent 360 909 € soit 47,45 % des dépenses de l'association, ce poste a augmenté de 16 % (il était alors de 319.700 € en 2007). L'augmentation notable des charges salariales en 2008, s'explique par les raisons suivantes :

- L'arrivée d'un nouveau salarié sur le projet Réact Up.
- La présence plus longue qu'en 2007 du responsable du plaidoyer Prison.
- La présence en continue sur l'exercice des salariés Droits Sociaux, Diffusion et Medias .

2. Les charges financières

Les charges financières, qui regroupent les intérêts bancaires sur les découverts, nous ont coûté 271,68 € contre 445 € pour l'exercice 2007. Alors que l'association affiche un déficit comptable, la situation en trésorerie reste positive. Cette situation paradoxale est expliquée par le montant des subventions que nous avons reçues et qui ne seront consommées qu'en 2009 (Guides des droits sociaux, guide des bases, projet Réact Up). Ces subventions, encaissées en 2007 et 2008, nous ont assuré un fonds de roulement permettant à notre compte bancaire de rester positif tout au long de l'année. Ce confort arrivera à terme mi-2009 quand ces subventions auront enfin financé des actions qui ont pris du retard.

3. Les charges exceptionnelles

3.1. Charges relatives aux affaires judiciaires

En 2008, la cour d'appel de Paris a débouté Act Up-Paris de sa demande dans le procès contre C Chilland, contre toute attente, elle a alourdi le montant des Dommages et Intérêts à lui verser. Une provision de 500 € avait été constituée en 2007 pour financer une éventuelle condamnation dans ce procès (notre peine en première instance était de 500 €). Nous avons été condamné à 9 000 € de Dommages et Intérêts par la cour d'appel, ils sont inscrits en Charges Exceptionnelles.

Un autre revers juridique nous a touché dans l'affaire Vanneste, puisque la cour de cassation a cassé le jugement de condamnation, pourtant validé en deuxième instance et nous devons restituer les Dommages et Intérêts que nous avons touché en 2007 ; nous enregistrons donc 3 000 € en provisions pour risques.

3.2. Charges relatives au cambriolage

Le cambriolage que nous avons subi (effraction du local, porte et bureaux forcés) nous impose d'enregistrer une charge exceptionnelle supplémentaire de 8 101 €.

Conclusion et résolutions

L'équilibre des comptes de l'association Act Up-Paris pour l'exercice 2008 intégrait l'accroissement de l'activité et reposait sur l'augmentation des financements des projets.

L'accroissement de l'activité demandait la pérennisation de plusieurs postes salariés et la création d'un nouveau poste pour le projet React Up. Les objectifs en début d'exercice étaient ambitieux mais réalistes, la stratégie de financement était définie : augmenter et élargir les demandes auprès des financeurs publics, inverser la diminution des financements des organisations privées et augmenter la collecte de dons.

Cette stratégie, si elle a été mise en œuvre, n'a pas pu être complétée à cause du renouvellement de l'équipe représentante en septembre et des lenteurs que ce renouvellement a induites.

Néanmoins, après les ajustements liés aux exercices, les subventions publiques ont augmenté de 17 % en 2008 et les subventions privés de 12 %. Toutefois, ces augmentations sont contrastées car :

- L'augmentation des subventions privées est due à l'effort notable de Monsieur Pierre Bergé qui dépasse la réduction de l'aide du Sidaction sur nos missions de plaidoyer pour le droit des malades et pour la recherche thérapeutique.
- Si l'augmentation de la dotation de la DGS est le fruit d'une grande persuasion de l'association (+ 20 000 €), la subvention INPES est, pour partie, le reliquat d'une subvention obtenue en 2007.

Enfin, la stratégie de collecte et de dons a été trop tardive pour porter ses fruits en 2008 et le succès de l'appel à dons de décembre (+ 3 906 € par rapport à 2007) est tempéré par les échecs des dons exceptionnels et des soirées (- 26 742 € par rapport à 2007)

Dans un contexte d'augmentation de l'activité et donc des dépenses, l'accroissement insuffisant des ressources entraîne un déficit comptable de 53 618 € dont les origines sont triples :

- Des origines exceptionnelles pour 17 101 € (Charges de Dommage & Intérêts judiciaires, cambriolage).
- Des retournements de situation pour 26 742 € (échecs des soirées, pas de dons exceptionnels).
- Un réel déficit de financements pour 9 775 €.

Il nous faut saluer les efforts que tous les militants ont faits dès juillet pour freiner les dépenses et pour accompagner une réduction des frais engagés.

Cette situation déficitaire, pour préoccupante qu'elle soit, peut-être absorbée par les réserves de sécurité qui ont été régulièrement constituées depuis 2004 par les précédentes équipes et qu'il faudra rétablir au plus tôt.

Pour compenser la part des subventions publiques dans les financements reçus de l'association qui atteint 50% en 2008, une véritable stratégie d'augmentation des dons privés a été mise en œuvre dès l'automne 2008 pour permettre à Act Up-Paris une plus grande indépendance financière. Il ne faut toutefois pas oublier que les financements publics que l'association reçoit pour pallier l'absence de l'état français dans ses missions de prévention en santé et de support social aux personnes vivant avec le VIH, sont entièrement méritées et qu'elles doivent être pérennisées.

La mise en place d'outils d'analyse comptable et de suivi des projets permettra en 2009 de mieux appréhender les logiques de financements, les équilibres entre subventions fléchées et fonds propres ainsi que le suivi des dépenses.

RÉSOLUTIONS :

Compte tenu de ce que nous avons exposé ci-dessus concernant les comptes 2008 d'Act Up-Paris, nous proposons à l'Assemblée générale :

- D'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés et qui affichent un déficit de **53 618 €**
- D'intégrer ce déficit aux fonds propres de l'association en réduisant de 53 618 € les réserves associatives.